



Prime à la conversion

Par **Eric62150**, le **01/08/2019** à **21:07**

Bonjour, Je suis allé avec mon fils chez peugeot il y a trois mois maintenant. Il avait une vieille polo donc nous sommes allés voir le représentant pour acheter une 2008 neuve diesel. Il a fait son calcul avec reprise et prime à la conversion, nous a demandé un tas de papiers, bref la vente se fait, mon fils prend possession de sa voiture 3 semaines plus tard en laissant sa polo. Trois mois se passent, coup de fil, nous avons un problème la prime a été refusée et vous nous devez 4000€ dès que possible merci. Je demande où est sa polo, nous l'avons détruite pour avoir la prime mais ça n'a pas passé. C'est eux qui ont rempli les dossiers de reprise et de vente, aujourd'hui suite à une erreur de date ils reportent la faute sur mon fils. Son crédit a été accordé suivant la facture que peugeot lui avait fournie et maintenant c'est impossible pour moi de régler 4000€. Que faire, d'avance merci pour votre réponse éventuelle. Cordialement.

Par **Lag0**, le **02/08/2019** à **14:38**

Bonjour, J'ai du mal à comprendre ce chiffre de 4000€. L'ancienne prime à la conversion n'atteignait pas ce niveau, donc même si la prime a été refusée, pourquoi devez-vous 4000€ ?